

Avis au public en matière d'urbanisme

Modification du Plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » (PAP NQ) Aischzenter à Steinfort

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal a adopté lors de sa séance du 25 septembre 2025 le projet de modification ponctuelle du PAP NQ Aischzenter à Steinfort.

Le PAP NQ Aischzenter a été notifié au ministre des Affaires Intérieures en date du 1^{er} octobre 2025.

Le PAP NQ Aischzenter est à la disposition du public, au service urbanisme, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant contre remboursement, pendant les heures d'ouverture de la commune.

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant le tribunal administratif peut être introduit par ministère d'avocat inscrit à la liste I des tableaux dressés par les conseils des Ordres des avocats contre la décision ministérielle dans les trois mois qui suivent la notification de la décision aux parties intéressées ou le jour où ces derniers ont pu en prendre connaissance.

Mention de la décision et de sa publication sera faite au Mémorial, ainsi que dans le bulletin communal distribué périodiquement à tous les ménages.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner

Bourgmestre



Alex Folscheid

Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du - 1 OCT. 2025

Steinfurt, le - 1 OCT. 2025

Le bourgmestre



Le secrétaire communal